

F.A.Q PRO – Tout savoir sur Fattuto pour les professionnels

1. L'application Fattuto est-elle payante pour les professionnels ?

Oui, l'abonnement à Fattuto est de **69 € HT par mois** pour une profession enregistrée. Cet abonnement est **sans engagement**, ce qui signifie que vous pouvez vous désabonner à tout moment.

2. Quelles professions sont représentées sur Fattuto ?

Fattuto regroupe une large gamme de **professions du bâtiment et de l'immobilier** : électriciens, plombiers, maçons, peintres, chauffagistes, couvreurs, diagnostiqueurs immobiliers, agents immobiliers, etc.

3. Qu'est-ce qu'une demande Flash ?

Une **demande Flash** est une demande de client envoyée simultanément à tous les professionnels situés à proximité et exerçant la profession recherchée. Le premier à l'accepter est mis en relation avec le client et doit le contacter rapidement.

4. Qu'est-ce qu'une demande Calendrier ?

Une **demande Calendrier** est une demande où le client planifie un rendez-vous à une date et une heure précises. Tous les professionnels ayant accepté ce mode de prise de contact peuvent recevoir cette demande, et l'un d'eux peut l'accepter en fonction de sa disponibilité. Le premier à l'accepter est mis en relation avec le client et doit le contacter rapidement.

5. Qu'est-ce qu'une demande Urgente ?

Une **demande Urgente** est envoyée aux professionnels disponibles dans la zone du client et requiert une intervention **dans les 24h**.

- Un **code de confirmation** est transmis au client et doit vous être remis à votre arrivée.
- Si vous acceptez une demande urgente mais **n'intervenez pas dans le délai imparti**, vous serez prélevé de **36 € TTC** pour non-respect de l'engagement.

6. Puis-je annuler une demande ?

- **Demande Flash** : annulable à tout moment et sans frais.
- **Demande Calendrier** : annulable à tout moment et sans frais.
- **Demande Urgente** : après acceptation, une annulation entraîne des **frais de 36 € TTC**.

7. À quel moment dois-je demander le code de confirmation d'une demande urgente ?

Le **code urgence** doit être demandé **dès votre arrivée chez le client**. Ce code permet de valider votre présence auprès de la plateforme et d'éviter toute contestation.

8. Que faire si le client refuse de me donner le code ?

Aucune intervention ne doit être réalisée sans ce **code de confirmation**. Si le client refuse de vous le fournir, quittez les lieux et contactez immédiatement le support technique de Fattuto.

9. Quand dois-je rappeler un client après avoir accepté sa demande ?

Il est recommandé d'appeler le client **immédiatement** après acceptation de sa demande. Un temps de réponse trop long pourrait nuire à votre évaluation et réduire vos chances d'être sollicité à l'avenir.

10. Puis-je recevoir plusieurs demandes en même temps ?

Oui, vous pouvez recevoir plusieurs demandes simultanément. Il vous appartient de gérer votre emploi du temps et de répondre aux demandes de manière réactive.

11. Suis-je obligé d'accepter toutes les demandes ?

Non, vous êtes libre d'**accepter, de refuser ou d'ignorer** les demandes qui ne vous conviennent pas. Il n'y a aucune obligation d'intervention.

12. Fattuto prélève-t-il une commission sur les travaux réalisés ?

Non, aucun prélèvement sur les chantiers. Votre seul coût est l'abonnement de **69 € HT par mois (pour une profession)**, sans engagement.